

RAPPORT
SUR LES ACTIVITÉS
DE LA COMMISSION SPÉCIALE
BELGO-NÉERLANDAISE
DES VOIES D'EAU
ET DES QUESTIONS PORTUAIRES

présenté
aux Gouvernements de la Belgique et des Pays-Bas
le 25 novembre 1950.

RAPPORT

PAGES

I.	Institution	II
II.	Compétence.	II
III.	Travaux de la Commission :	
	A. Aperçu général.	12
	B. Suppression du bouchon de Lanaye.	13
	C. Construction d'une nouvelle écluse à Terneuzen et aménagement du canal Gand-Terneuzen.	14
	D. Amélioration de la voie navigable entre l'Escaut et le Rhin.	15
IV.	Récapitulation	17

ANNEXES

I.	Rapport commun des experts belgo-néerlandais en matière hydraulique adressé à la Commission le 21 avril 1950 con- cernant le bouchon de Lanaye	21
II.	Note de la Délégation belge de mai 1950 concernant les défauts de la liaison actuelle Escaut-Rhin.	33
III.	Note de la Délégation néerlandaise du 22 juin 1950 en réponse à la note de la Délégation belge de mai 1950.	47
IV.	Note de la Délégation belge du 30 septembre 1950 concer- nant les défauts de la liaison actuelle Escaut-Rhin.	82
V.	Questionnaire relatif aux conséquences économiques et financières probables d'une navigation améliorée entre Anvers et le Hollands Diep.	95
VI.	Note de la Délégation belge du 11 mai 1950 exposant son point de vue en ce qui concerne l'étude économique.	97
VII.	Note complémentaire de la Délégation belge du 20 juin 1950 à sa note du 11 mai 1950 relative à l'étude économique.	99
VIII.	Plan schématique du tracé d'un nouveau canal avec des- cription sommaire, remis par la Délégation belge.	105
IX.	Cinq projets généralement connus aux Pays-Bas d'une éventuelle liaison nouvelle entre l'Escaut et le Rhin, remis par la Délégation néerlandaise	107
X.	Rapport du mois d'août 1950 relatif à l'étude économique avec lettre d'accompagnement du 20 octobre 1950, remis par la Délégation néerlandaise le 24 octobre 1950.	107
XI.	Considérations relatives à l'étude économique : note du 2 octobre 1950, remise par la Délégation belge le 24 octo- bre 1950	224
XII.	Rapport commun des experts belgo-néerlandais en matière hydraulique adressé à la Commission concernant l'écluse de Terneuzen et le canal Gand-Terneuzen	240